

Etterbeek, le 26 juin 2023

**Concerne : installation d'un boxe à vélo dans la rue Cardinal Lavigerie: suite de la consultation des habitants**

Chers Habitants,

Madame, Monsieur,

Comme nous vous l'écrivions il y a plusieurs semaines, le bourgmestre Vincent De Wolf, en charge de la participation citoyenne, a veillé à ce qu'une consultation soit organisée dans votre quartier afin de vous interroger sur le placement tantôt des boxes à vélo, tantôt d'arceaux vélo.

Plusieurs parmi vous nous ont fait part de remarques très pertinentes qui ont été transmises au service technique pour analyse. Dans le cas spécifique de la rue du Cardinal Lavigerie, nous proposons que le boxe à vélo soit désormais déplacé à un endroit plus adapté, soit rue Cardinal Lavigerie au niveau du bâtiment n°45. En effet, au coin avec le boulevard, il existe un espace perdu qui ne fera pas perdre de place de stationnement et qui permettra à la fois aux propriétaires de vélos de disposer d'un emplacement sécurisé.

Rappelons que la demande dans le quartier, pour ce type d'infrastructure, est importante et que nous cherchons à trouver le meilleur équilibre possible. Cette solution permet à la fois aux propriétaires de véhicules de pouvoir se stationner dans ce quartier parfois fort en densité, mais également de permettre aux propriétaires de vélo de pouvoir trouver un espace adéquat et sécurisé, pour y entreposer ceux-ci.

Nous pensons, après réflexion, que la solution alternative proposée permettra de répondre à ce double besoin.

Les travaux devraient débuter au mois de juillet et nous vous demandons d'ores et déjà de vous manifester si vous avez d'éventuelles questions via l'adresse courriel : [participation@etterbeek.brussels](mailto:participation@etterbeek.brussels)

Restant à votre entière disposition, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Par ordonnance :

La secrétaire communale,

Annick Petit

Le bourgmestre,

Vincent De Wolf